

Depuis janvier 2024, le Gouvernement a instauré la mise en place des heures de lien social. Destinée à mieux prévenir la perte d'autonomie pour les bénéficiaires de l'APA à domicile, cette nouvelle mesure peut apporter jusqu'à 9 heures par mois en plus du plan d'aide.

QUEL EST LE DÉPLOIEMENT DE CETTE MESURE 18 MOIS APRÈS SA MISE EN PLACE ?

POURQUOI DES HEURES DE LIEN SOCIAL ?



Permettre de renforcer la présence des SAD auprès des personnes accompagnées

- Renouer le lien social, prévenir de l'isolement
- Sanctuariser du temps pour des actions de repérage des fragilités, de stimulation de la mémoire, des sorties et des loisirs

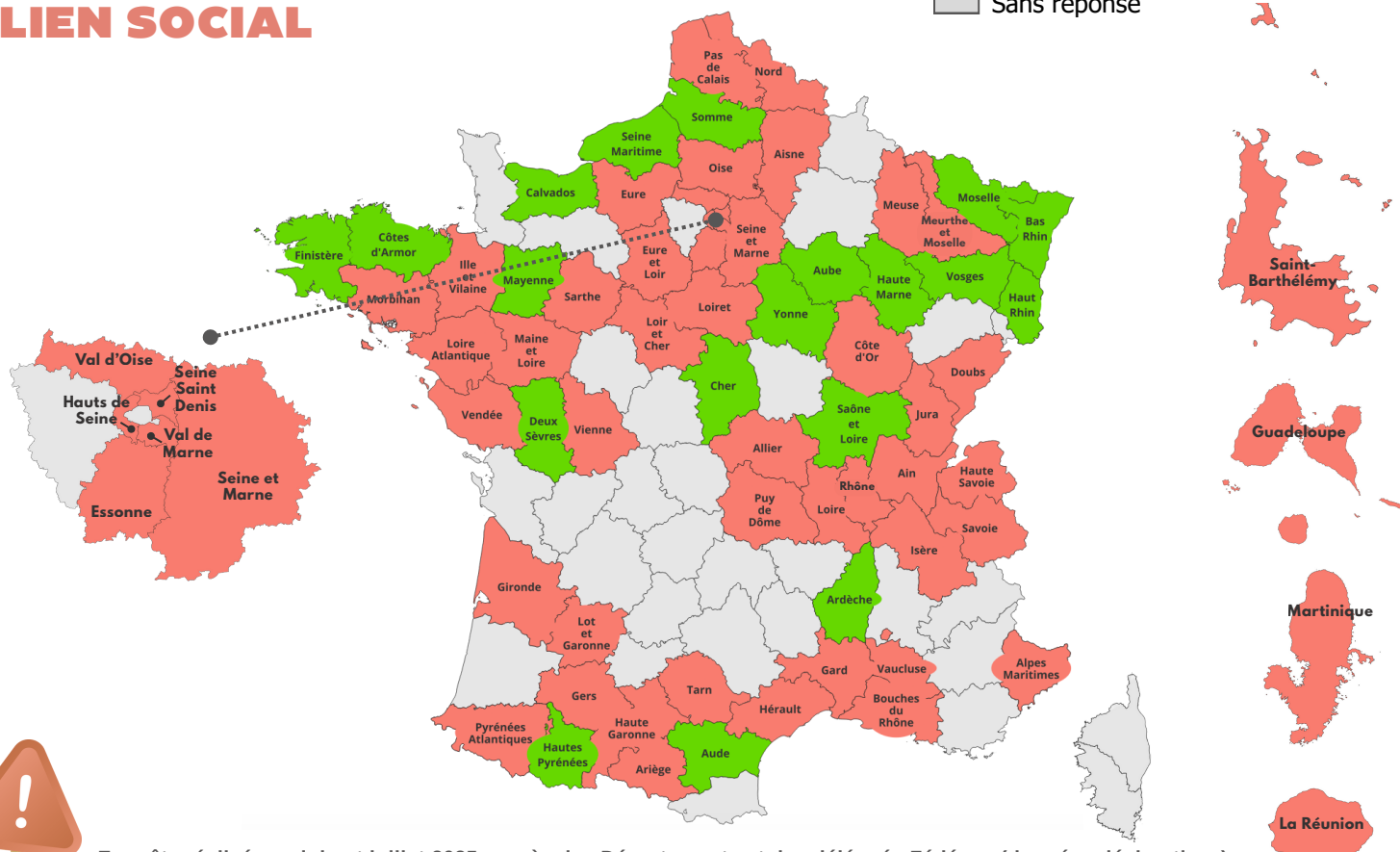


Améliorer les conditions de travail et l'attractivité des métiers dans les SAD

- Garantir un temps de travail effectif en dehors des heures consacrées aux actes de la vie quotidienne
- Limiter le travail à temps partiel subi et réduire le fractionnement des temps d'intervention
- Participer à la reconnaissance des métiers de l'accompagnement

DES INÉGALITÉS GÉOGRAPHIQUES DANS L'ACCÈS AUX HEURES DE LIEN SOCIAL

- HLS mises en place
- HLS non mises en place
- Sans réponse



Enquête réalisée en juin et juillet 2025 auprès des Départements et des délégués Fédésap (données déclaratives)

Liste des Départements n'ayant pas répondu à l'enquête sur les heures de lien social : Corse-du-Sud, Haute-Corse, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Ardennes, Aveyron, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Drôme, Indre, Indre-et-Loire, Landes, Haute-Loire, Lot, Lozère, Manche, Marne, Nièvre, Orne, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Paris, Yvelines, Tarn-et, Garonne, Var, Haute-Vienne, Territoire de Belfort, Guyane, Mayotte

**SUR 70 DÉPARTEMENTS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE
FEDESAP, SEULS 19 ONT MIS EN PLACE LES HEURES DE
LIEN SOCIAL**

DES DIFFICULTÉS PRINCIPALEMENT FINANCIÈRES

1

Les Départements ont des difficultés pour financer ces heures

2

Le logiciel des Départements n'est pour l'instant pas en mesure d'intégrer ces heures

3

Certains Départements refusent de les financer, estimant que les HLS font déjà partie du plan d'aide ou du CPOM Qualité

Impossible de connaître le nombre d'heures de lien social réalisées ! En effet, il n'y a pas de système d'informations dédié pour les HLS et dans le SI des Départements, seul 1 éditeur sur 3 a intégré les HLS à son interface

Les heures de lien social sont financées comme des heures APA classiques. La CNSA a augmenté son concours, mais l'essentiel de la dépense est porté par les Départements

L'AVIS DE LA FÉDÉSAP :

LA MISE EN PLACE DES HEURES DE LIEN SOCIAL EST UN NOUVEL EXEMPLE DES INÉGALITÉS TERRITORIALES, COMME C'ÉTAIT DÉJÀ LE CAS AVEC LES CPOM POUR LA DOTATION QUALITÉ.

POUR SIMPLIFIER LE SYSTÈME ET FACILITER L'ACCÈS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES, LA FEDESAP PROPOSE D'INTÉGRER LE FINANCEMENT DES HEURES DE LIEN SOCIAL AU TARIF NATIONAL SOCLE